



UN SPORT POUR TOUTES ET TOUS PARTOUT

L'ORGANISATION du SPORT en FRANCE EST MENACÉE

STOP aux PRIVATISATIONS, à la CASSE du SERVICE PUBLIC, au DÉMANTÈLEMENT des APS

Après plusieurs années de remise en cause d'un modèle reconnu d'organisation du sport en France, l'Etat entend se retirer de l'action publique. **Mais rien n'est inéluctable. Nous devons être à l'offensive pour reconstruire une véritable organisation des APS dans notre pays au service des citoyens - pratiquants et des salariés du secteur.**

GREVE NATIONALE ET JOURNEE D'ACTION

Le mardi 24 MAI 2011

14H RASSEMBLEMENT POUR LA MANIFESTATION DEVANT LE SECRETARIAT AUX SPORTS 95 AVENUE DE France Métro Bibliothèque François Mitterrand

ÉTAT et PATRONAT

S'APPROPRIENT LE BIEN PUBLIC

A l'image de ses offensives contre tous les services publics (télécommunications, la poste, EDF - GDF, SNCF), mais aussi à la santé, aux retraites...etc, le patronat s'attaque également au service public du Sport et des APS. Combien de mises en Délégation de Service Public d'établissements, de piscines, de gymnases ? Les groupes privés ne manquent pas d'appétit : Vert Marine, Récréa, UCPA, Bouygues etc....Même chose au niveau de la formation aujourd'hui accessible aux marchands au détriment de la qualité.

D'où le démantèlement des structures tels que les CREPS, entérinant ainsi de fait la disparition de l'éducation populaire. En corollaire se profile un abaissement des niveaux de qualifications réclamé par le patronat des loisirs marchands, et une partie du mouvement sportif.

L'ÉTAT VEUT RETIRER LES MOYENS AUX COLLECTIVITES

Dans le même temps, la politique du gouvernement actuel affaiblit les collectivités territoriales en les privant non seulement des moyens financiers nécessaires par la remise en cause de la clause de compétence générale et par la suppression de la taxe professionnelle, mais aussi de leur pouvoir de décision politique en matière de démocratisation des APS. Elles jouaient jusqu'à présent un rôle essentiel dans l'investissement des équipements publics pour la pratique des APS et par leurs subventions d'aide au développement des clubs.

La mise en œuvre de la Réforme Générale des Politiques Publics va se traduire dès 2010 par la suppression ou la diminution des services de l'Etat.

La fermeture des CREPS, la privatisation de l'INSEP, le transfert vers le privé du service public de formation, la suppression de postes de professeurs de sport mettent en péril le sport pour tous.

La garantie de l'accès de tous les citoyens aux pratiques sportives de leur choix au plus près de leurs lieux de vie ne sera plus assurée.

Le lobbying actif des syndicats patronaux a pour objectif pour lui substituer un système ultra libéral par nature inégalitaire qui exclura de fait de la pratique ceux qui n'auront pas les moyens de payer.

Les couches sociales en difficulté seront les premières touchées. Les enfants en seront les premières victimes.

L'ÉTAT A DÉMANTELÉ LE CODE DU SPORT

Pour le tandem "gouvernement - patronat", le code du sport est trop contraignant. Il a pourtant déjà été édulcoré en 2007.

Qu'à cela ne tienne, un groupe de 50 députés de l'UMP a déposé le projet de loi « Cochet » qui revisite le code du sport pour l'adapter aux besoins de la cause. Cette loi, si elle était votée, tirerait vers le bas le niveau des qualifications professionnelles exigées pour l'encadrement des activités dans les structures à but lucratif. L'objectif est de « libérer » le secteur marchand par le biais d'allègements réglementaires propres en matière d'encadrement des publics. Le contrôle de l'Etat sur la formation des encadrants et leurs conditions d'exercice professionnel les gênent. Ce qui aggraverait encore les conditions de travail d'un encadrement professionnel déjà exploité dans les conditions actuelles.

IL N'EST PAS TROP TARD,

L'ACTION PEUT PAYER !

**TOUS ENSEMBLE,
SALARIÉS ET
PRATIQUANTS NOUS
POUVONS GAGNER !!!**

L'ÉTAT ADAPTE LA FORMATION AUX INTERÊTS PARTICULIERS DES ENTREPRISES

Ils demandent l'agrément par l'état de brevets d'*animateurs*, et non plus d'*éducateurs*, adaptés à leurs besoins et qui seront formés par leurs propres structures de formation. Ainsi ils disposeront de personnels de faible niveau, sous payés, adaptables à tous travaux.

L'ÉTAT BRADE LA SÉCURITÉ DU PUBLIC DANS LE SECTEUR MARCHAND

Faire de l'argent sur le client, mais en dépenser le moins possible pour la sécurité. Telle est l'option choisie par les entreprises de loisirs et de tourisme.

Là encore le patronat, relayé par le gouvernement, demande un cadre réglementaire vidé de sa substance en s'appuyant sur les nouvelles normes européennes qui permettent à n'importe quel gestionnaire d'établissement d'évaluer lui-même les risques en dehors de tout contrôle. Cela pourrait aller jusqu'à la pose d'un panneau d'information indiquant l'absence d'encadrement reportant la responsabilité sur le pratiquant.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

**10H Accueil à la BOURSE DU TRAVAIL
rue DU Château d'Eau PARIS 75003
Métro République**

**14H Rassemblement devant le
Secrétariat aux Sports 95 avenue
de France PARIS 75013. Métro
Bibliothèque François Mitterand**

**Des délégations seront reçues dans
les Ministères des Sports, du
Travail, de l'Intérieur, de la
Santé, ainsi que par les Présidents
des Groupes politiques à
l'Assemblée Nationale**

